



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-14047>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-14047**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Département du Var

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22830001800113

Ville : TOULON

Code postal : 83000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1595555>

Identifiant interne de la consultation : 20250226

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : E.Roubaud

Numéro de téléphone du contact : +33 483953288

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement d'opérateurs économiques. - Une déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail. Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (joint au dossier de consultation des entreprises ou équivalent) et en cas de groupement, habilitation du mandataire par les membres du groupement

d'opérateurs économiques L'imprimé Dc1 est disponible sur le site du portail de l'économie et des finances : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> A défaut de l'utilisation du formulaire ci dessus, les justifications à produire par les entreprises candidates soit en tant qu'entreprise générale soit en tant que membre d'un groupement : - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail; - Que le candidat fournisse la lettre de candidature ou, à défaut, la déclaration sur l'honneur citée à l'alinéa ci-dessus, il devra dans les deux cas produire l'attestation sur l'honneur établie en application du Règlement (Ue) 2022/576 Du Conseil du 8 avril 2022 modifiant le règlement (Ue) n°833/2014 concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine ;

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Dans le cadre des justificatifs à produire, le candidat peut utiliser l'imprimé Dc2 ou équivalent. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren) - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois derniers exercices, Si pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre document considéré comme approprié par l'acheteur
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public ;

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/03/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Valeur technique de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Scénarisation et création de contenus, traductions et enregistrements des contenus destinés aux audioguides pour l'Hôtel Départemental des Expositions à Draguignan

Code CPV principal - Descripteur principal : 92310000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Scénarisation et création de contenus, traductions et enregistrements des commentaires destinés aux audioguides permettant la découverte des expositions proposées au public par l'HDE-Var et présentant une sélection d'oeuvres et objets remarquables exposés dans le cadre de ces expositions. Les contenus scénarisés pourront être

proposés dans deux versions : grand public et jeune public. L'ensemble de ces prestations concerne les 4 prochaines expositions qui seront proposées entre juin 2025 et mars 2027 . Les contenus et enregistrements des commentaires (grand public et jeune public) devront être réalisés en plusieurs langues : français, anglais, italien, espagnol et allemand

Lieu principal d'exécution du marché : HDE Var - 1 boulevard maréchal Foch 83300 - DRAGUIGNAN

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : 125000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La valeur technique notée sur 100 points (puis portée à 60 %) sera appréciée au vu du mémoire technique et dans son annexe, la grille fonctionnelle fournis par le candidat, en fonction des sous critères suivants : CRITÈRE 1. RÉALISATION DU CONTENU DES AUDIOGUIDES NOTE SUR 70 POINTS Sous- critère 1.1 scénarisation et écriture du contenu, soit un nombre maximum de 40 points Sous-sous critère 1.1.1 méthodologie générale utilisée pour le travail de scénarisation, d'écriture et d'oralisation , noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 4, soit un nombre maximum de 20 points Sous-sous critère 1.1.2 aspect didactique et dynamique du discours noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 1, soit un nombre maximum de 5 points Sous-sous critère 1.1.3 originalité du discours noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 2, soit un nombre maximum de 10 points Sous-sous critère 1.1 4 caractère culturel et scientifique des traductions noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 1, soit un nombre maximum de 5 points Sous- critère 1.2 Conditions techniques d'enregistrement audio des commentaires noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 6, soit un nombre maximum de 30 points CRITÈRE 2. MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF ATTENDU NOTÉE SUR 30 POINTS Sous-critère 2.1 Calendriers prévisionnels d'exécution noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 3, soit un nombre maximum de 15 points Sous critère 2.2 Moyens humains mobilisés par le candidat noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 3, soit un nombre maximum de 15 points Les variantes ne sont pas autorisées

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2025